

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	9 Le contrôle de la firme et de son environnement 9.10 Le gouvernement d'entreprise	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

F

Quand le sous-jacent d'une option est une action, il ne s'agit pas forcément d'une action de l'entreprise émettrice mais par exemple celle d'une activité stratégique que l'entreprise prévoit d'introduire en bourse. **Vivendi** a ainsi émis des obligations convertibles en action **Vivendi Environnement**.

9.10.7 Les offres publiques de retrait, d'échange ou d'achat

&

Lorsqu'une entreprise est cotée en bourse et qu'elle désire sortir de la cote, il lui est nécessaire de pratiquer une **Offre Publique de Retrait (OPR)** où elle s'engage à racheter toutes les actions des minoritaires. Cette stratégie est utile dans deux cas :

- Réintégrer une filiale dans la maison mère.
- Sortir temporairement de la bourse une société mal valorisée le temps de la restructurer.

&

Une autre possibilité pour sortir une filiale de la cote est de pratiquer une **Offre Publique d'Echange (OPE)** des actions de la filiale contre des actions de l'entreprise mère :

&

Lorsqu'une entreprise désire racheter une autre entreprise cotée, il lui est nécessaire de pratiquer une **Offre Publique d'Achat (OPA)** où elle s'engage à racheter une quantité d'actions minimales des minoritaires. Cette action est obligatoire dès lors qu'elle franchit 33 % des droits de vote, par acquisition classique des actions en bourse.

9.10.7.1 Le processus de l'Offre Publique

Le processus de l'offre publique est le suivant :

- **Sélectionner le partenaire bancaire.**
Le rachat ou l'échange des actions ne peut se faire que via un partenaire bancaire.
- **Informers les autorités de marchés.**
En particulier la **Commission des Opérations de Bourse (COB)**.
- **Définir ses intentions.**
En terme de prix d'achat des actions et de seuil minimal du rachat. Le prix d'achat comporte en moyenne une prime de 20 % par rapport au dernier cours moyen constaté.
- **Donner une date limite de l'offre.**
- **Laisser un délai de réaction pour une OPA.**
Si l'**OPA** est hostile, l'entreprise agressée dispose d'un délai de quinze jours pour préparer sa défense.

Durant une **OPA**, les augmentations de capital sont gelées. En revanche, les bons de souscription d'action peuvent être exercés.

M

Une **OPA** hostile ne profite en général qu'à une seule partie prenante : les avocats et les juristes.

9.10.7.2 Comment se prémunir contre une Offre Publique d'Achat ?

Voici les principales **stratégies de défense actives** contre une **OPA** :

F

- **Lancer une contre OPA sur l'agresseur.**
Cette stratégie a été retenue par **Total** dans la bataille qui l'a opposé à **Elf Fina**.
- **Trouver un tiers lançant une contre OPA sur l'agressé.**
Cette stratégie permet à l'agressé de choisir qui va obtenir le contrôle de l'entreprise.
- **Racheter ses actions.**
La limite d'auto contrôle est de 10 % du capital.